



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Hausse de la pauvreté chez les jeunes

Question au Gouvernement n° 3538

Texte de la question

HAUSSE DE LA PAUVRETÉ CHEZ LES JEUNES

M. le président. La parole est à Mme Elsa Faucillon.

Mme Elsa Faucillon. À dix jours de la collecte nationale des banques alimentaires, les associations tirent la sonnette d'alarme. Elles manquent de bénévoles pour collecter les dons et le nombre de bénéficiaires explose. Parmi eux, les jeunes viennent massivement gonfler les rangs de ceux qui ont faim.

Pour ceux qui recherchent un premier emploi ou un contrat d'apprentissage, les perspectives s'assombrissent. Lors de leur audition par la commission d'enquête pour mesurer et prévenir les effets de la crise du covid-19 sur les enfants et la jeunesse, les syndicats ont indiqué anticiper que plus de 27 % des jeunes seront au chômage à la fin de l'année. Imaginez quelle sera la situation dans les quartiers populaires où les chiffres atteignent déjà parfois ce niveau ! Écoutez l'appel des 110 maires : ces quartiers sont l'angle mort du plan relance, alors même que la jeunesse y est plus nombreuse qu'ailleurs.

Pour les étudiants, les petits boulots manquent à nouveau avec le reconfinement. Oui, c'est dur d'avoir 20 ans, mais, pour eux, le problème principal n'est pas de louper des apéros, mais d'avoir espoir en l'avenir. *(Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.)* Or cet espoir nécessite aussi d'avoir une vie décente maintenant. Vous avez instauré une aide exceptionnelle de 150 euros, mais, quand on doit payer un loyer de 500 euros, on est loin du compte même lorsqu'on touche une bourse et le maximum des APL – aides personnalisées au logement !

Bon nombre d'étudiants n'ont plus de petit boulot et ne peuvent plus compter sur l'aide de leurs parents, qui subissent eux aussi la crise. Un nombre inquiétant d'entre eux est en détresse psychologique. Certains avouent sauter des repas à défaut de pouvoir en faire trois par jour.

Alors, s'il vous plaît, plutôt que de venir nous dire comment manger à petit prix comme on viendrait balancer des brioches, ouvrez aux jeunes l'accès à un revenu vital ! Allocation d'autonomie ou revenu minimum dès 18 ans, appelez-le comme vous voulez, mais faites-le ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR, FI et SOC.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Vous avez entièrement raison d'insister sur la situation des jeunes dans la crise que nous traversons. Comme cela a été dit à plusieurs reprises par le Président de la République lui-même et par nous tous, les jeunes doivent être la première de nos priorités dans ces circonstances.

Nous répondons à cet impératif par de nombreuses mesures. Celles-ci concernent en premier lieu le champ de l'éducation nationale où l'une des bonnes nouvelles, que je vous annonçais la semaine dernière, est tout de même la baisse du nombre de décrochages en 2020 par rapport à 2019, grâce à la série de dispositions que nous avons prises, notamment dans le domaine de l'enseignement professionnel. Nous sommes ainsi parvenus à maintenir un fort taux d'apprentissage : il se situait à 16 % l'an dernier et nous continuons dans cette lignée.

Nos mesures ont également trait à l'insertion professionnelle, à l'instar du plan « 1 jeune, 1 solution » élaboré par Elisabeth Borne, par lequel nous aidons une entreprise à hauteur de 4 000 euros lorsqu'elle embauche un jeune.

Je le répète, nous avons pris une série de mesures pour répondre concrètement à cette priorité. Ce que nous voulons, c'est ne laisser aucun jeune de côté. C'est d'ailleurs le sens du devoir de formation entre 16 et 18 ans, projet sur lequel, comme vous le savez, nous avons beaucoup travaillé avec la députée Sylvie Charrière et qui devient aujourd'hui une réalité. L'objectif est qu'aucun jeune entre 16 et 18 ans ne se trouve sans solution.

Oui, la période est difficile pour les jeunes, mais je ne voudrais pas que nous nous enfermions dans un discours uniquement pessimiste car, si les temps sont durs, il nous faut en même temps ouvrir des perspectives. Cela passe d'abord par des mesures concrètes – comme celles que j'ai indiquées –, mais aussi par des discours qui nous projettent dans l'avenir et nous permettent d'en construire un pour la jeunesse. Voilà ce que nous avons à faire – nous le faisons aujourd'hui à l'occasion des questions au Gouvernement – aux titres de l'éducation, de la formation, de l'emploi,...

M. Fabien Roussel. Et donc ?

M. Boris Vallaud. Donc la réponse est non !

M. Jean-Michel Blanquer, ministremais aussi des sports et de la culture.

Oui, notre priorité va à la jeunesse et oui, nous continuerons à prendre des mesures en sa faveur.
(*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Elsa Faucillon](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3538

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 novembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 novembre 2020](#)